Insee Analyses
Occitanie

N° 100
Décembre 2020

Les nouveaux arrivants en Occitanie dynamisent la plupart des territoires

L'Occitanie figure parmi les régions les plus attractives de France. Rapportés à la population, les 145 000 nouveaux habitants arrivés d'une autre région ou d'un pays étranger au cours de l'année 2016 représentent 2,5 % de la population régionale, la part la plus élevée de France métropolitaine. L'Occitanie accueille les populations réputées les plus mobiles (étudiants, cadres…) mais aussi des retraités. Par ailleurs, un actif sur trois est en recherche d'emploi lors de son installation dans la région.
L'essentiel des arrivants s'installent dans les zones les plus urbanisées, dont un tiers dans Toulouse Métropole ou Montpellier Méditerranée Métropole. Dans les deux métropoles, mais aussi dans certains autres territoires où ils sont nombreux au regard de la population présente, les nouveaux habitants arrivant de l'extérieur de la région viennent compenser les échanges déficitaires avec les autres territoires d'Occitanie.
La quasi-totalité des territoires bénéficient de l'attractivité de la région et gagnent des habitants au jeu des migrations externes. Certains, cependant, en gagnent beaucoup plus grâce aux arrivants en provenance d'autres territoires d'Occitanie. C'est le cas notamment de la communauté d'agglomération (CA) du Sicoval, du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Tolosan ou encore de la CA de l'Albigeois.

Vincent Rodes, Alice Tanay, Insee

Même si la croissance démographique ralentit légèrement sur la période récente, l'Occitanie gagne en moyenne 43 600 habitants par an entre 2012 et 2017, une hausse annuelle de 0,8 % deux fois plus importante qu'en France métropolitaine. Les arrivées dans la région, plus nombreuses que les départs, constituent le moteur essentiel de cette dynamique : le solde migratoire contribue ainsi à hauteur de + 0,7 % par an à la croissance démographique régionale, contre seulement + 0,1 % pour le solde naturel (écart entre les naissances et les décès).

Les nouveaux arrivants renouvellent fortement la population d'Occitanie

Entre le 1er janvier 2016 et le 1er janvier 2017, 145 000 nouveaux habitants se sont installés en Occitanie. Cet effectif est le 3e plus élevé des régions françaises, après l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Rapportés à la population, les arrivants externes *(définitions)* représentent 2,5 % de la population régionale, une part qui situe l'Occitanie au 2e rang des régions françaises, derrière la Guyane.

1 Un nouvel arrivant sur deux s'installe en Haute-Garonne ou dans l'Hérault

Nombre d'arrivants externes par département et part dans la population départementale (en %)

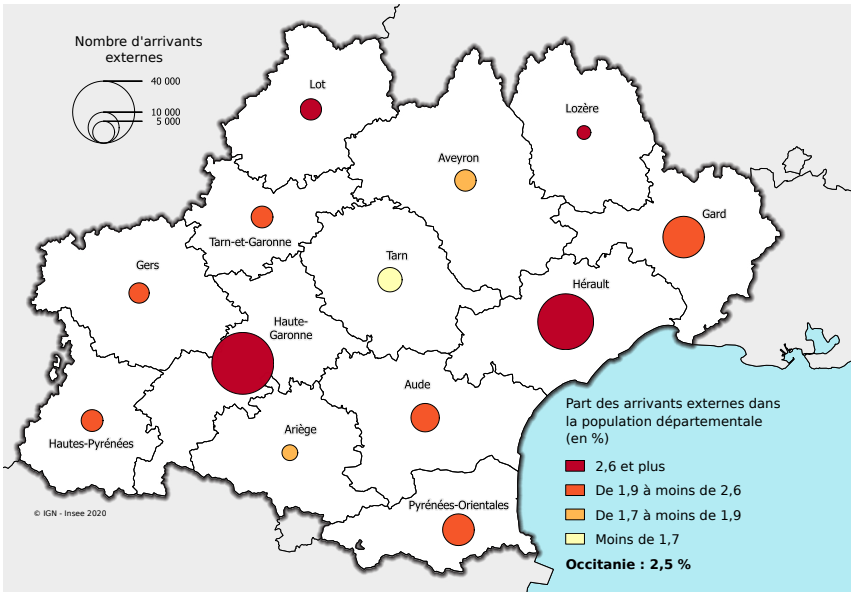

Champ : ensemble des arrivants depuis une région autre que l'Occitanie ou l'étranger.
Source : Insee, recensement de la population 2017

La plupart de ces arrivants externes résidaient auparavant en Île-de-France (17 % des arrivants) ou dans une région voisine : Nouvelle-Aquitaine (14 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (13 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (12 %). Nombreux également sont ceux en provenance de l'étranger : 26 200 personnes, soit 18 % des entrants. Ils arrivent principalement d'un pays européen voisin de la France (Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Allemagne) ou du Maghreb. Cette part des nouveaux arrivants en provenance de l'étranger est néanmoins inférieure à la moyenne nationale, et en particulier beaucoup plus faible que celles observées en Île-de-France, dans le Grand Est ou en Auvergne-Rhône-Alpes.

La moitié des nouveaux arrivants en Occitanie s'installent dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault *(figure 1)*. Même s'ils sont nettement moins nombreux, ceux qui choisissent le Lot et la Lozère ont un impact important sur la population locale. Ils représentent près de 3 % des populations lotoise et lozérienne.

2 L'Occitanie plus attractive vis-à-vis des seniors que les autres régions métropolitaines

Profil des arrivants en 2016 en Occitanie comparé à celui des arrivants dans les autres régions métropolitaines

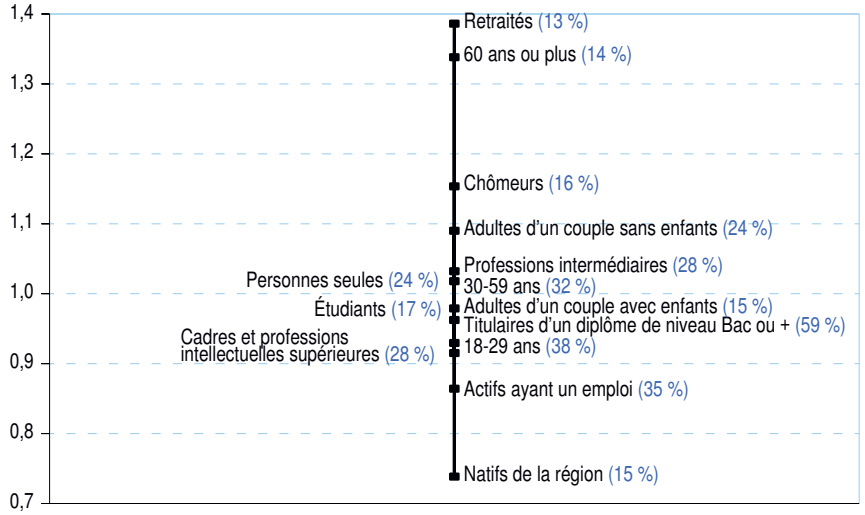

Lecture : en Occitanie, la part des retraités parmi les nouveaux arrivants est supérieure de 40 % (rapport de 1,4) à celle observée dans les autres régions métropolitaines. Les retraités représentent 13 % de l'ensemble des nouveaux arrivants en Occitanie.
Champ : ensemble des nouveaux arrivants depuis une région autre que l'Occitanie ou l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2017

Outre étudiants et cadres réputés mobiles, les nouveaux arrivants sont aussi des seniors ou des chômeurs

Forte de nombreux atouts (pôles d'enseignement supérieur d'envergure nationale, emplois qualifiés dans l'aéronautique, le spatial, l'agro-alimentaire ou le médical, cadre de vie…), la région Occitanie, comme la plupart des régions attractives, accueille les populations réputées les plus mobiles. C'est le cas notamment des étudiants qui changent de région de résidence pour poursuivre leurs études. Ils sont 17 % parmi les nouveaux arrivants *(figure 2)* au cours de l'année 2016, soit 25 300 personnes, alors qu'ils ne représentent que 4 % de la population dite stable *(définitions)*. Plus largement, les jeunes de 18 à 29 ans représentent 38 % des nouveaux arrivants (13 % dans la population stable).

Les plus diplômés et les catégories socio-professionnelles supérieures bénéficient d'un pouvoir d'achat suffisant pour envisager une migration résidentielle, pour saisir une opportunité professionnelle ou simplement pour changer de cadre de vie. Ainsi, parmi les nouveaux arrivants en Occitanie, 59 % sont titulaires d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat, contre 40 % de la population stable. En outre, parmi les 50 100 nouveaux arrivants ayant un emploi, 28 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure (17 % parmi la population stable). Cette part significative se situe néanmoins en deçà de celle observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, et surtout Île-de-France.

Mais d'autres profils sont plus spécifiques à la région. Parmi les nouveaux arrivants, 16 % se déclarent au chômage, soit un tiers des actifs arrivant dans la région. C'est la part la plus élevée des régions métropolitaines, devant celle observée en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne. Un marché du travail créateur d'emplois comme l'est celui d'Occitanie en 2016 peut susciter des arrivées d'actifs, qui ne peuvent pas tous y être insérés immédiatement. Par ailleurs, les retraités sont, eux aussi, plus présents parmi les nouveaux arrivants que dans la plupart des autres régions (13 %, soit le 4e rang régional). En revanche, seulement 15 % des personnes qui s'installent dans la région y sont nées, soit cinq points de moins qu'en moyenne dans les régions de France métropolitaine. Les natifs sont particulièrement nombreux parmi les arrivants dans les DOM (excepté en Guyane) ou dans des régions moins attractives comme les Hauts-de-France ou le Grand Est.

L'Occitanie, une région que l'on quitte aussi

Si l'Occitanie attire beaucoup de nouveaux résidents chaque année, nombreux aussi sont ceux qui la quittent pour une autre région[1]. Au cours de l'année 2016, 86 700 personnes sont parties d'Occitanie, soit un taux de sortants de 15 habitants pour 1 000, hors déménagements vers un pays étranger.

Au total, avec un taux d'entrants de 21 pour 1 000, l'Occitanie gagne 6 habitants pour 1 000 au jeu des migrations résidentielles entre régions françaises, l'un des taux les plus élevés, derrière la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. Cela correspond à un solde migratoire positif de 32 000 personnes (hors flux avec l'étranger) en 2016, ce qui place l'Occitanie au 2e rang régional derrière la Nouvelle-Aquitaine où le taux de sortants est un peu plus faible. L'Occitanie gagne plus d'habitants qu'elle n'en perd dans ses échanges avec chacune des régions françaises.

De même que pour les entrants, les jeunes de 18 à 29 ans sont très nombreux parmi les sortants (1 sortant sur 2). Pour cette tranche d'âge, les arrivées restent toutefois plus nombreuses que les départs. Il en est de même pour les étudiants. Le solde migratoire est également excédentaire pour les retraités qui sont deux fois plus nombreux à s'installer dans la région qu'à la quitter. Le solde est ainsi largement positif avec 8 900 retraités supplémentaires en 2016, soit 28 % de l'excédent migratoire régional total. Parmi les actifs (en emploi ou non), le nombre de sortants est élevé, mais le solde migratoire reste néanmoins positif, aussi bien pour les actifs en emploi que pour les chômeurs.

Les nouveaux arrivants se concentrent dans les territoires les plus urbanisés

Qu'ils proviennent d'une autre région ou de l'étranger, le tiers des nouveaux arrivants externes résident dans les métropoles toulousaine et montpelliéraine, soit 49 700 personnes en 2016. Ils sont nombreux également à s'installer dans les plus grandes agglomérations de la région : Nîmes, Perpignan, Narbonne. D'autres territoires accueillent moins de nouveaux arrivants, mais ces derniers y représentent tout de même près de 3 % de la population : c'est le cas du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Figeac, Quercy, Vallées de la Dordogne, de celui du Pays d'Armagnac situé au nord-ouest du Gers, comme de la communauté d'agglomération (CA) du Pays de l'Or, à l'est de Montpellier.

Le profil des nouveaux arrivants est assez différent selon les territoires d'installation. Sans surprise, les trois quarts des étudiants qui viennent en Occitanie s'installent dans les deux métropoles régionales ou à proximité (CA du Sicoval). Dans les métropoles, les étudiants constituent plus du tiers des arrivants externes. Ils sont également bien représentés dans les CA de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et de l'Albigeois, en lien avec la présence d'établissements d'enseignement supérieur. Parmi les cadres ou professions intellectuelles supérieures venant d'une autre région ou de l'étranger, la moitié s'installent dans les deux métropoles. Ils forment 42 % des arrivants sur Toulouse Métropole et 33 % sur Montpellier Méditerranée Métropole.

Par ailleurs, au moins un arrivant sur cinq est au chômage quand il s'installe dans la CA du

[1] Par définition, les sortants vers l'étranger ne sont pas recensés en France. Les indicateurs présentés dans cette partie reposent donc sur les seuls échanges avec les autres régions françaises.

Grand Narbonne, dans le Pays Cévennes, dans le Pays Pyrénées Méditerranée ou encore dans la CA Hérault Méditerranée. Enfin, dans de nombreux territoires du littoral ou de l'arrière-pays méditerranéen, au moins un arrivant sur cinq est retraité ; c'est aussi le cas dans le Lot ou dans le PETR de l'Ariège.

Les échanges externes compensent le déficit migratoire interne marqué dans certains territoires

Si la quasi-totalité des territoires de projet bénéficient de la forte attractivité de la région et gagnent des habitants au jeu des migrations avec les autres régions, les mobilités internes à la région influent également sur les dynamiques résidentielles *(figure 3)*. Ainsi, parmi toutes les personnes ayant déménagé au sein de la région durant l'année 2016, 171 800 résident dans un territoire de projet différent de celui où elles habitaient un an auparavant, à comparer aux 145 000 arrivées externes et aux 87 000 sorties vers les autres régions françaises.

Les deux métropoles régionales affichent un déficit migratoire avec les autres territoires de projet de la région, particulièrement important pour Toulouse Métropole *(figure 4)*. Ce sont les arrivées en provenance de l'extérieur de la région, bien plus nombreuses que les arrivées internes, qui permettent aux métropoles d'avoir au final un excédent migratoire élevé. Il en est de même pour le PETR Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne, le PETR du Grand Quercy, mais aussi la CA du Gard Rhodanien ou le PETR Pays d'Armagnac, mais pour des volumes d'entrants plus faibles.

Dans d'autres territoires, les arrivées externes ne sont guère plus nombreuses que les arrivées infra-régionales, mais ce sont elles, aussi, qui rendent positif le solde migratoire global alors même que les échanges sont déficitaires avec les autres territoires de projet d'Occitanie. C'est le cas par exemple de la communauté urbaine (CU) Perpignan Méditerranée Métropole et de la CA du Grand Narbonne.

En revanche, dans la CA de Nîmes Métropole, le flux important d'arrivants en provenance d'autres régions ne parvient pas à compenser un volume de départs équivalent vers l'extérieur de la région, mais surtout un déficit migratoire marqué avec les autres territoires de la région (en particulier avec le Pays Cévennes). La CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées est dans une situation comparable, en déficit avec les autres territoires de projet de la région.

Enfin, pour d'autres territoires, l'excédent migratoire avec les autres régions est trop faible et ne peut compenser des échanges infra-régionaux déficitaires : le solde migratoire global est alors négatif. Cela concerne notamment les CA de Castres-Mazamet, du Grand Montauban, de Béziers Méditerranée ou encore de Sète Agglopôle Méditerranée, ainsi que la communauté de communes (CC) de la Save au Touch située à proximité de la métropole toulousaine.

3 Peu de territoires où les arrivants externes sont majoritaires

Nombre total d'arrivants (externes et internes) dans les territoires d'Occitanie et part de ceux arrivant de l'extérieur de la région

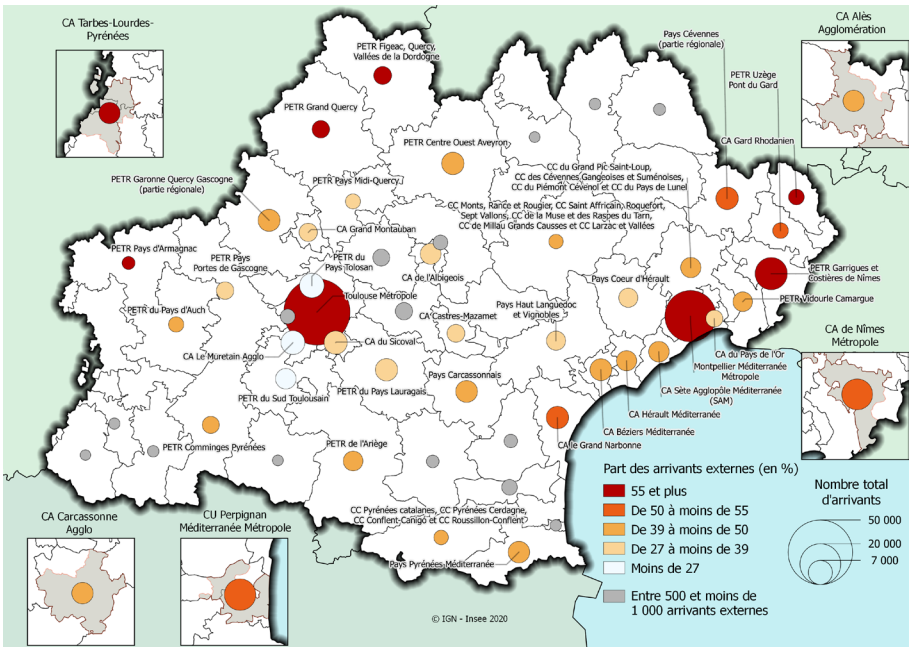

Lecture : l'absence de rond sur un territoire signifie un flux de nouveaux arrivants externes inférieur à 500 personnes. Les vignettes correspondent à des zones englobées dans des territoires infrarégionaux plus grands (ex : le territoire de la CA Carcassonne Agglo est inclus dans celui du Pays Carcassonnais).

Source : Insee, recensement de la population 2017

4 De nombreux territoires perdent des habitants au jeu des migrations infrarégionales

Solde migratoire interne dans les territoires d'Occitanie

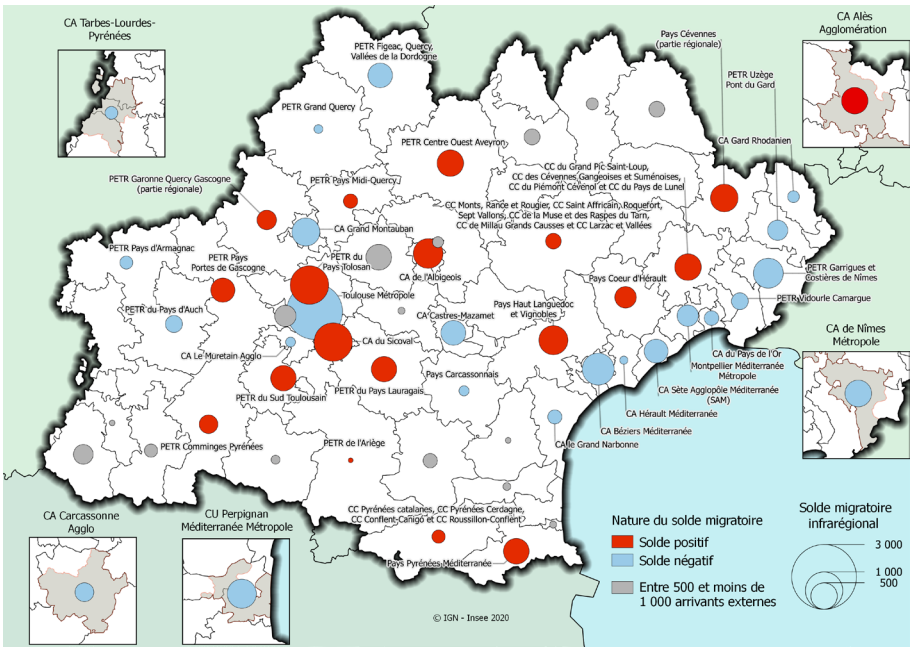

Lecture : le solde migratoire interne (écart entre les arrivées et les départs depuis/vers des territoires situés en Occitanie) est négatif sur le PETR Garrigues et Costières de Nîmes, il s'établit à - 650 habitants.
L'absence de rond sur un territoire signifie un flux de nouveaux arrivants externes inférieur à 500 personnes.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Dans d'autres territoires, l'attractivité est portée par des échanges infrarégionaux excédentaires

À l'inverse, certains territoires de projet sont attractifs surtout parce qu'ils attirent de nombreux habitants en provenance d'autres territoires d'Occitanie. S'ils gagnent également des habitants dans leurs échanges avec l'extérieur de la région, les flux infra-régionaux sont plus importants, illustrant des phénomènes d'étalement urbain au-delà des métropoles et des grandes agglomérations du littoral méditerranéen. Il s'agit surtout de territoires situés à proximité de Toulouse Métropole, avec laquelle les échanges sont nombreux : CA du Sicoval et PETR du Pays Tolosan, fortement excédentaires dans leurs échanges avec les autres territoires de projet de la région, où les migrations infra-régionales peuvent représenter les trois quarts des arrivées totales, mais aussi

PETR du Pays Lauragais ou encore PETR Sud Toulousain qui échange, pour sa part, notamment avec la CA du Muretain. La CA de l'Albigeois est, elle aussi, excédentaire grâce aux arrivées en provenance de Toulouse métropole (à hauteur des départs) mais surtout d'autres territoires voisins d'Occitanie. Il en est de même à l'est de la région pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles ou pour les CC du Grand Pic Saint-Loup, des Cévennes Gangeoises et Suménoises, du Piémont Cévenol et du Pays de Lunel, situées dans l'arrière-pays méditerranéen, qui gagnent de nombreux habitants en provenance de Montpellier Méditerranée Métropole. ■

Encadré 1

Les migrations coïncident souvent avec un événement de la vie

Un déménagement peut parfois correspondre à un événement particulier dans la trajectoire de vie, telles que la naissance d'un enfant ou la mise en couple. Pour 28 % des ménages arrivant en Occitanie, la migration coïncide avec une mise en couple ou une séparation et pour 16 %, elle correspond au départ d'un enfant du domicile parental. Les autres événements sont plus rares, comme le retour au domicile parental, la rupture ou la création d'une colocation, l'arrivée d'un enfant… Au total, pour 62 % des ménages arrivant en Occitanie, la migration coïncide avec une modification de la composition du ménage ; les autres ménages sont dits « stables ».

Près de la moitié des ménages arrivant en Occitanie, et un tiers parmi les « stables », changent de type de logement (appartement / maison). Ainsi, 28 % des nouveaux ménages de la région quittent une maison pour s'installer dans un appartement ; cette situation est bien plus fréquente à l'occasion d'une séparation (49 %). Avec un impact sur le statut d'occupation des logements pour plus de la moitié des ménages : en particulier 30 % des ménages qui étaient propriétaires deviennent locataires lors de leur arrivée dans la région. Cela ne concerne que 17 % des ménages « stables » mais jusqu'à la moitié des ménages à l'issue d'une séparation.

Comme dans beaucoup de régions de province, et même si la situation peut n'être que transitoire, 43 % des ménages qui s'installent en Occitanie vivent dans un logement plus petit qu'auparavant (33 % dans un logement plus grand). C'est évidemment plus souvent le cas à l'issue d'une séparation : deux ménages qui se séparent sur trois vivent dans un logement plus petit.

Encadré 2

Le Green New Deal de la Région Occitanie

Accueillir le quart de la croissance démographique française dans les 25 prochaines années est une chance, une force mais cela pose un double défi :

- un défi en termes de cohésion sociale et territoriale car cette attractivité est inégalement répartie. Or il est essentiel de permettre à chacun d'accéder aux services de proximité, d'éducation, de santé, de culture, de mobilité et d'emploi ;
- un défi environnemental car cette attractivité pèse fortement sur les biens communs (artificialisation des sols, menace de la biodiversité, surconsommation énergétique…).

Pour répondre à ces enjeux, la Région, dans le cadre de sa feuille de route Occitanie 2040, s'est fixé deux priorités majeures : un rééquilibrage territorial et un nouveau modèle de développement. Un rééquilibrage pour d'une part, maîtriser la croissance démographique des métropoles et du littoral et d'autre part, renforcer l'attractivité de tous les territoires en confortant et revitalisant les centralités de nos villes moyennes et bourgs centres structurants… Changer de modèle pour aller vers un développement plus vertueux, plus solidaire.

Ces priorités sont déclinées de façon très opérationnelle dans le plan de transformation et de développement - Green New Deal Occitanie, dont elle vient de se doter pour que ce monde d'après plus durable et plus juste devienne vite une réalité.

Sources et définitions

La principale source utilisée dans cette étude est le recensement de la population 2017.

Le **fichier démographique des logements et des individus (Fidéli)** est également utilisé afin d'analyser les caractéristiques des nouveaux arrivants et de leur logement avant et après la migration dans la région Occitanie.

Territoire de projet : territoire organisé (PETR, Pays, communauté d'agglomération, urbaine ou métropole) avec lequel la Région contractualise sur la base de projets visant à agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance et l'emploi. Sont exclus de cette analyse les parcs naturels régionaux.

Un arrivant (entrant) ou un partant (sortant) est une personne qui ne résidait pas dans la même zone (région ou territoire de projet infra-régional) un an auparavant. Le **taux d'entrants** (respectivement de sortants) est le rapport du nombre d'entrants (respectivement sortants) dans la zone à la population moyenne de la zone. Il est exprimé en nombre pour 1 000 habitants.

Dans l'étude, un arrivant externe (ou nouvel arrivant) est une personne qui habitait dans une autre région française ou à l'étranger un an auparavant. Un arrivant interne habitait déjà en Occitanie, mais dans un territoire de projet différent.

La population dite stable est la population qui déclare habiter dans le même territoire de projet qu'un an auparavant. **La population moyenne** d'une zone géographique est égale à la population stable plus la demi-somme des arrivants dans la zone et des partants depuis cette zone (hors flux depuis/vers l'étranger).

Les flux depuis et vers Mayotte et les collectivités d'outre-mer sont exclus de cette analyse. Par ailleurs, l'absence de statistiques sur les sorties vers l'étranger oblige à exclure les flux internationaux des taux de sortants et, par souci de cohérence, conduit à les exclure des taux d'arrivants, afin d'évaluer correctement, sur un même champ, les migrations nettes.

Les étudiants sont les personnes âgées de 16 à 29 ans titulaires d'un diplôme de niveau Bac ou plus et inscrites dans un établissement d'enseignement.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Les migrations résidentielles en Occitanie », *Insee Dossier Occitanie* n° 10, décembre 2020
- « Le système métropolitain toulousain vu à travers les migrations et les parcours résidentiels », *Insee Flash Occitanie* n° 93, octobre 2019
- « SCoT du Sud Gard – Davantage de départs que d'arrivées, principalement du fait des étudiants », *Insee Analyses Occitanie* n° 74, juin 2019
- « Migrations résidentielles – L'Occitanie, une région attractive mais que l'on quitte aussi », *Insee Analyses Occitanie* n° 46, juin 2017

Insee
Mesurer pour comprendre